

Lettre d'information n°29

22 mars 2022

Chers abonnés(es),

Chers Pierrotins et Pierrotines,

L'Association des Maires de France (AMF) apportant son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien et encourageant les collectivités à se mobiliser, en lien avec les services de l'État pour apporter une aide d'urgence, la commune de Pierres a répondu à l'appel de l'AMF en organisant une collecte de dons pour le peuple ukrainien les 8, 10 et 12 mars derniers. Collectés au Services Techniques de la commune, les dons ont été ensuite triés et emballés, avant d'être acheminés vers la la Communauté de Communes, puis vers l'Ukraine en coordination avec les services de l'État et l'Ambassade d'Ukraine.

La commune de Pierres tient à remercier tous les donateurs et donatrices pour leur générosité.

SOLIDARITÉ

UKRAINE



Vie municipale

Principales décisions du Conseil Municipal du 15 mars 2022

URBANISME :

- Approbation de la convention, entre la commune et la société NEXITY, pour la rétrocession des équipements et des espaces communs du futur quartier "Le Petit Murger". (Situé entre l'Ecole La Clé des Champs et la rue de la Grosse Borne)
- Demande de subventions dans le cadre de l'acquisition, la démolition et la dépollution de la parcelle AD62, rue Albert Gautier (Ancienne ferme M.Huberson), en vue de la construction de logements locatifs types "sénioriales".

Plus d'information sur les projets d'urbanisme dans le prochain bulletin municipal. (Distribution : fin mars - début avril)

vivre à **Pierres**
BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL
2022



Pierres
VILLE DE MAINTENON-PIERRES

Si l'habit ne fait pas le moine, l'habitation fait l'habitant !
Alexandre Dumas

TRANSPORT - ENVIRONNEMENT : Demandes de subvention pour l'aménagement sécurisé de l'allée Saint-Piat et de l'allée du Potencourt comme itinéraires alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements utilitaires et de loisirs.

SCOLAIRE - ENFANCE : Approbation de la convention portant constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de prestations de ménage dans les locaux communaux.

RECENSEMENT - Le recensement s'est terminé le 19 février. 1300 logements ont été recensés sur les 1360 logements de la commune, soit 95,58%. Ils se répartissent en 92,25% de résidences principales, et 7,75% de résidences secondaires ou logements vacants.

Fêtes & Manifestations



Dimanche 3 avril : Carnaval en fête - Pirates & Princesses - Défilé dans les rues de Pierres et de Maintenon.



Dimanche 17 avril : Soirée Rock - La Mairie de Pierres, en partenariat avec l'association Prog-en-Beauce, organise une soirée Rock le 17 avril. La soirée se déroulera en deux parties avec en ouverture le groupe local Controverse qui nous fera la primeur d'un tout nouvel album orienté rock progressif, puis le groupe "Fantastic Squad" de Franck Carducci clôturera la soirée avec un show haut en couleurs.

Cà s'est passé à Pierres ...



Samedi 19 mars : Commémoration du 60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

La commémoration du 60ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée devant le Monument aux morts, en présence d'une vingtaine de personnes, dont Mme Coupé, présidente de la section locale de la FNACA, et M Allot, Général (e.r.) au Commissariat des Armées. Au cours de la cérémonie, M Gabriel Linguanotto, ancien combattant d'Algérie, a lu la lettre de la FNACA, et Daniel Morin, maire, a lu la lettre du Ministère des Armées, rappelant au souvenir les quelques 30 000 tués, 70 000 blessés, et les 2 millions d'appelés ayant participé à cette guerre pendant 18, 28 ou 30 mois.

Lundi 21 mars : la Mairie pavoisée aux couleurs de l'Ukraine.



Mairie de Pierres
1, Place Jean Moulin
28130 Pierres
mairie@mairie-pierres.fr
Tel: 02 37 27 66 50



Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes abonné(e) à notre liste de diffusion. Votre adresse électronique est exclusivement utilisée par notre équipe en charge du site Internet afin de vous faire parvenir nos newsletters. Vous pouvez, à tout moment, vous désinscrire en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Se désinscrire](#)

